

La BCE renforce l'orientation accommodante de sa politique monétaire

Lors de sa réunion du 5 juin 2014, le Conseil des gouverneurs de la BCE a annoncé un ensemble de mesures visant à renforcer l'orientation accommodante de sa politique monétaire.

La première série de mesures consiste en une nouvelle baisse des taux directeurs : le taux des opérations principales de refinancement est abaissé de 10 points de base, à 0,15% ; le taux de la facilité de prêt marginal est abaissé de 35 points de base, à 0,40% ; le taux de la facilité de dépôt est abaissé de 10 points de base, à -0,10%, c'est-à-dire un taux négatif.

La deuxième série de mesures vise à soutenir l'activité de prêt bancaire aux ménages et aux sociétés non financières (à l'exception des prêts immobiliers). Elle consiste en opérations « ciblées » de refinancement à long terme (Targeted Longer-Term Refinancing Operations ou TLTRO) à échéance septembre 2018.

La troisième série de mesures vise à améliorer le fonctionnement du mécanisme de transmission de la politique monétaire. Elle consiste à intensifier les travaux préparatoires relatifs à l'acquisition par l'Eurosystème de titres adossés à des actifs (asset-backed securities ou ABS) simples et transparents ayant pour actifs sous-jacents des créances privées.

La quatrième série de mesures vise à contenir la volatilité des marchés monétaires. Elle consiste à prolonger au moins jusqu'en décembre 2016 la conduite des opérations principales de refinancement sous la forme d'appels d'offre à taux fixe dans lesquels l'intégralité des soumissions est servie (fixed-rate, full allotment), et à suspendre les opérations de stérilisation de la liquidité injectée dans le cadre du programme pour les Marchés de Titres (Securities Market Programme ou SMP).

Lors de la conférence de presse suivant la réunion du Conseil, le Président de la BCE, Mario Draghi, a présenté cet ensemble de mesures en soulignant que « si nécessaire, la politique monétaire pourra de nouveau être rapidement assouplie » et que le Conseil des gouverneurs « affirmait unanimement son engagement à recourir également à des instruments non conventionnels s'il devenait nécessaire de faire face à des risques supplémentaires d'une période trop prolongée de faible inflation ».

<https://www.banque-france.fr/eurosysteme-et-international/la-bce/communiques-et-decisions-de-la-banque-centrale-europeenne.html>

INFORMATIONS BANCAIRES ET FINANCIÈRES GÉNÉRALES

Union européenne

1 - Eurostat

Dans la zone euro (ZE18), le taux de chômage corrigé des variations saisonnières s'est établi à 11,7 % en avril 2014, en recul par rapport au taux de 11,8 % enregistré en mars 2014 et à celui de 12,0 % d'avril 2013. Dans l'UE28, le taux de chômage s'est établi à 10,4 % en avril 2014, en baisse par rapport au taux de 10,5 % de mars 2014 et à celui de 10,9 % d'avril 2013. Eurostat estime qu'en avril 2014, 25,471 millions d'hommes et de femmes étaient au chômage dans l'UE28, dont 18,751 millions dans la zone euro. Par rapport à mars 2014, le nombre de chômeurs a diminué de 151 000 dans l'UE28 et de 76 000 dans la zone euro. Comparé à avril 2013, le chômage a baissé de 1,167 million de personnes dans l'UE28 et de 487 000 dans la zone euro. Parmi les États membres, les taux de chômage les plus faibles ont été enregistrés en Autriche (4,9 %), en Allemagne (5,2 %) ainsi qu'au Luxembourg (6,1 %), et les plus élevés en Grèce (26,5 % en février 2014) et en Espagne (25,1 %).

Actualités législatives

Publications au Journal Officiel

Décret n° 2014-488 du 15 mai 2014 portant adaptation du code monétaire et financier au changement de statut de Mayotte et clarification du droit des chèques en outre-mer.

http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do;jsessionid=C0BA5655097A9CC85D530CD019BB758B.tpdjo09v_2?cidTexte=JORFTEXT000028939232&dateTexte=&oldAction=rechJO&categorieLien=id&idJO=JORFCONT000028939199

Décret n° 2014-489 du 15 mai 2014 portant adaptation du code monétaire et financier au changement de statut de Mayotte.

http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do;jsessionid=C0BA5655097A9CC85D530CD019BB758B.tpdjo09v_2?cidTexte=JORFTEXT000028939286&dateTexte=&oldAction=rechJO&categorieLien=id&idJO=JORFCONT000028939199

Décret n° 2014-526 du 23 mai 2014 relatif au régime prudentiel des sociétés de crédit foncier et des sociétés de financement de l'habitat

<http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do;jsessionid=?cidTexte=JORFTEXT000028970057&dateTexte=&oldAction=dernierJO&categorieLien=id>

Arrêté du 30 mai 2014 fixant la liste des pièces justificatives pour l'exercice du droit au compte auprès de la Banque de France

<http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do;jsessionid=?cidTexte=JORFTEXT000029066593&dateTexte=&oldAction=dernierJO&categorieLien=id>

ACTIVITÉS DE L'INSTITUT ET SUIVI DE PLACE

Le climat des affaires poursuit son redressement

L'indicateur du climat des affaires (ICA) augmente au premier trimestre 2014, mais à un rythme ralenti (+ 2,0 points). L'ICA s'établit à 98,2 points, très proche désormais de sa moyenne de longue période.

L'amélioration du marché du travail constatée au quatrième trimestre 2013 se poursuit. Le nombre de demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi baisse, essentiellement chez les moins de 25 ans.

La dépense des ménages est mieux orientée dans un contexte de baisse des prix. L'investissement, mesuré à l'aune des importations de biens d'équipement et des encours de crédits à l'habitat, continue pour sa part de se redresser timidement.

Les exportations sont stables malgré le recul des expéditions de produits à base de fruits et de légumes, suite aux conséquences du cyclone *Béjisa*. Les importations progressent, tirées notamment par celles de produits courants.

L'orientation du courant d'affaires est globalement meilleure, hormis dans le secteur primaire et celui des services marchands. Dans ce contexte jugé plus favorable, l'opinion des chefs d'entreprise sur l'activité du deuxième trimestre 2014 est en hausse.

Les « tendances conjoncturelles » au 1^{er} trimestre 2014 sont disponibles sur le [site de l'IEDOM](#).

Indicateur du climat des affaires à La Réunion
100 = moyenne de longue période



Source : enquête de conjoncture IEDOM

Échanges régionaux de La Réunion et Mayotte : facteurs de frein et éléments de soutien

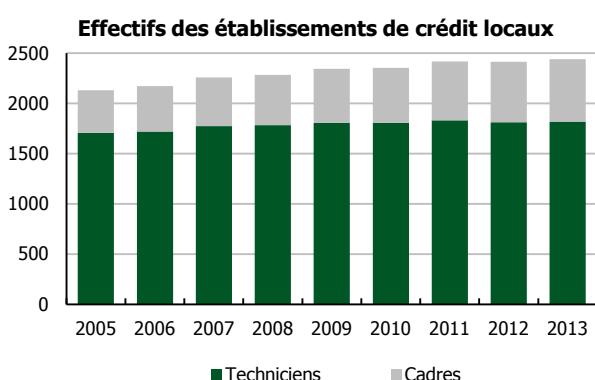
L'IEDOM publie le troisième volet d'un programme d'études sur les échanges régionaux des DOM-COM, consacré aux échanges de La Réunion et de Mayotte avec le bassin de l'océan Indien. Cette note montre que leurs échanges de biens avec les autres économies de l'océan Indien sont limités, tant à l'exportation qu'à l'importation (moins de 10 % de leurs échanges commerciaux), avec de surcroît une part significative de réexportations. Ces échanges régionaux sont essentiellement concentrés sur les économies insulaires proches : les Comores, Madagascar et Maurice.

De manière globale, la métropole demeure le partenaire privilégié de La Réunion et de Mayotte. Selon l'étude, qui utilise un modèle dit de gravité, ces derniers échangentraient 30 fois plus avec la métropole que ce que la distance et la taille des marchés ne le suggèrent. Par ailleurs, un certain nombre de facteurs structurels favorisent les échanges régionaux dans l'océan Indien, tels que l'éloignement des grands centres économiques mondiaux (qui renforcent en conséquence les échanges intra-régionaux) et le partage d'une langue commune, le français. L'étude montre également que La Réunion et Mayotte bénéficieraient de gains à l'échange en cas de participation à des accords commerciaux régionaux.

Néanmoins, le faible niveau de développement économique des pays voisins associé à l'étroitesse de leur marché intérieur constituent indéniablement des freins au développement d'échanges régionaux plus importants. Selon ces mêmes critères, l'Afrique du Sud, combinant à la fois une taille de marché conséquente et un niveau de développement élevé, pourrait à ce titre constituer un partenaire commercial privilégié des deux DOM.

La publication est disponible sur le [site de l'IEDOM](#).

Hausse des effectifs dans les établissements de crédit locaux en 2013



Source : Iedom

Avec 2 410 salariés au 31 décembre 2013, les effectifs totaux employés par les établissements de crédit de La Réunion ont enregistré une hausse de 1,1 % en 2013, après un léger recul enregistré l'année précédente.

Le taux d'encadrement des établissements de crédit continue à progresser en 2013 (+ 0,9 point après + 1,0 point en 2012) pour s'établir à 25,4 %, contre 16 % au début des années 2000. Il est beaucoup plus élevé dans les sociétés financières installées à La Réunion, où il représente près du tiers des effectifs, que dans les banques commerciales (25,0 %) ou mutualistes et coopératives (23,3 %).

BRÈVES ÉCONOMIQUES

LES INDICATEURS DE RÉFÉRENCE

		Données brutes	Δ mois précédent	Glissement annuel
Prix <i>(Insee)</i>	Indice général des prix à la conso. - La Réunion IPC France entière	130,5 Mai 2014 128,2	+ 0,2 % 0,0 %	+ 0,4 % + 0,7 %
Octroi de mer <i>(Trésorerie générale)</i>	Montant de l'octroi de mer (milliers d'euros) Cumul (milliers d'euros)	23 567 Mars 2014 67 365	+ 10,2 % -	+ 9,2 % + 1,9 %
Commerce extérieur <i>(Douanes)</i>	Importations (millions d'euros) Cumul (millions d'euros) Exportations (millions d'euros) Cumul (millions d'euros)	362,2 Mars 2014 1 067,0 Cumul Mars 31,5 Mars 2014 72,6 Cumul Mars	+ 4,0 % - + 33,5 % -	+ 6,8 % + 1,1 % + 15,3 % - 6,4 %
Demandeurs d'emploi <i>(DTEFP)</i>	Demandeurs d'emploi de catégorie A (données CVS)	134 180 Avril 2014	+ 1,4 %	- 0,3 %

LES SECTEURS D'ACTIVITÉ

		Données brutes	Δ mois précédent	Glissement annuel
Trafic aéroportuaire <i>(CCIR / Syndicat mixte de Pierrefonds)</i>	Nombre de passagers enregistrés aux aéroports de Roland-Garros et de Pierrefonds Cumul	141 631 Avril 2014 cumul Avril 621 025	- 11,8 % -	+ 4,3 % - 2,2 %
Fréquentation des hôtels classés <i>(Insee)</i>	Nombre de nuitées Cumul	65 700 Mars 2013 cumul Mars 182 500	+ 17,5 % -	- 10,7 % - 10,5 %
Construction <i>(Douanes / CERBTP / Caisse des congés payés du BTP)</i>	Cumul des importations de ciment/clinker (milliers d'euros) Cumul des importations de ciment/clinker (milliers de tonnes) Effectifs salariés du BTP	4 374 Mars 2014 53,2 Avril 2014 16 018	- - + 1,1 %	- 10,5 % - 21,3 % + 1,2 %

Hausse de l'emploi salarié marchand au 4^e trimestre 2013

L'emploi salarié marchand à La Réunion progresse de 0,8 % au quatrième trimestre 2013, comme au troisième trimestre. Cette hausse est portée en partie par le secteur des services (+ 1,6 %). Cette croissance se concentre dans les activités médico-sociales liées aux services à la personne. L'hébergement et la restauration restent également bien orientés (+ 3,1 %), à l'instar de l'emploi intérimaire. L'emploi progresse également dans le commerce (+ 1,1 %), profitant de la période des fêtes de fin d'année.

Sur un an, l'emploi salarié marchand à La Réunion reste dynamique, avec une progression de 1,6 %. Les créations d'emploi se concentrent principalement dans les services, notamment dans les transports et dans les secteurs de l'enseignement et la santé. A l'inverse, l'emploi recule dans la construction et le commerce.

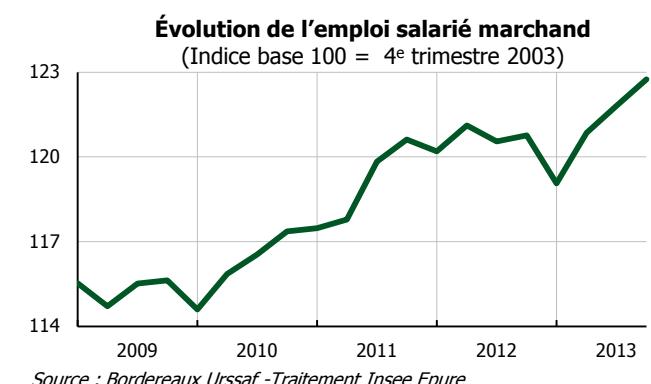
La publication est disponible sur le [site de l'Insee](#).

Augmentation du nombre de projets de recrutement pour 2013

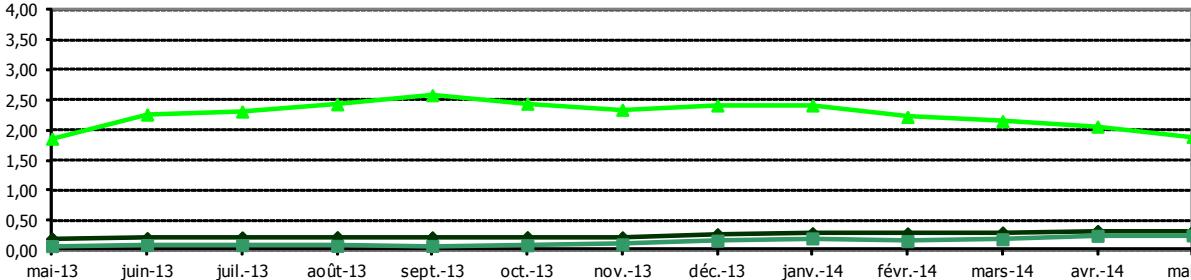
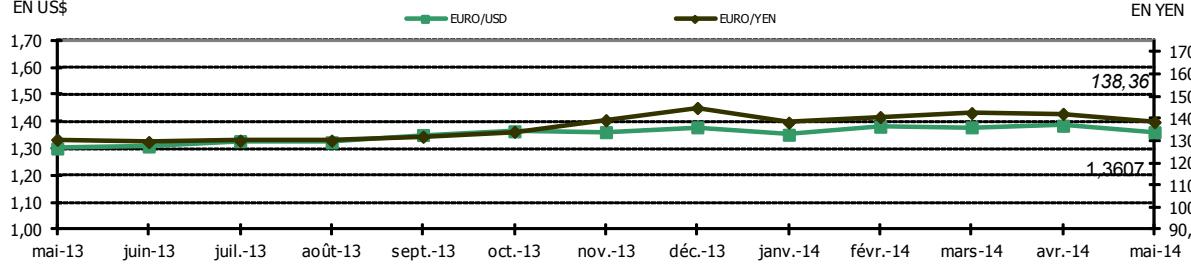
L'enquête "Besoins en main-d'œuvre" (BMO) réalisée par le Pôle Emploi et le Crédoc montre une hausse du nombre de projets de recrutement. Près de 21 000 recrutements sont envisagés par les employeurs réunionnais, ce qui correspond à une progression de 11 % par rapport à 2013. Ainsi, près d'une entreprise sur quatre se déclare prête à embaucher au moins une personne en 2014.

Plus de la moitié de cette demande en main d'œuvre émanent des activités de services aux particuliers. La construction arrive en deuxième position avec 17 % des projets de recrutement.

Les résultats de l'enquête sont disponibles sur le [site de Pôle Emploi](#).



PRINCIPAUX TAUX D'INTÉRÊT ET DE CHANGE

Taux directeurs de la Banque centrale européenne									
								taux	date d'effet
Taux d'intérêt appliqué aux opérations principales de refinancement de l'Eurosystème								0,15%	11/06/2014
Taux de la facilité de prêt marginal								0,40%	11/06/2014
Taux de la facilité de dépôt								-0,10%	11/06/2013
Taux d'intérêt légal				Taux de l'épargne réglementée (depuis le 01/08/13)					
ANNEE	2014	0,04%	JO du 06/02/14	Livret A et bleu	LLD	LEP	PEL*	CEL*	
ANNEE	2013	0,04%	JO du 01/03/13	1,25%	1,25%	1,75%	2,50%	0,75%	
* hors prime d'Etat									
Taux moyen monétaire mensuel (Tempé moyen mensuel)									
Février	Mars	Avril	Mai	1 mois	3 mois	6 mois	1 an		
0,1601%	0,1907%	0,2488%	0,2564%	0,2430%	0,3250%	0,4180%	0,5930%		
Taux moyen mensuel des emprunts d'Etat à long terme (TME)									
Février	Mars	Avril	Mai	Février	Mars	Avril	Mai		
2,22%	2,15%	2,06%	1,89%	2,42%	2,35%	2,26%	2,09%		
Taux de l'usure (seuls applicables au 1 ^{er} avril 2014)									
<u>Credits aux particuliers</u>			Seuils de l'usure			Prêts aux personnes morales n'ayant pas d'activité industrielle, commerciale, artisanale, agricole ou professionnelle non commerciale			Seuils de l'usure
Prêts immobiliers									
Prêts à taux fixe			5,19%			Prêts consentis en vue d'achats ou de ventes à tempérament			7,91%
Prêts à taux variable			4,64%			Prêts d'une durée supérieure à deux ans, à taux variable			3,92%
Prêts-relais			5,39%			Prêts d'une durée supérieure à deux ans, à taux fixe			4,79%
Autres prêts						Découverts en compte (1)			13,37%
Prêts d'un montant inférieur à 3 000 euros			20,27%			Autres prêts d'une durée initiale inférieure ou égale à deux ans			4,31%
Prêts d'un montant compris entre 3 000 euros et 6 000 euros			15,09%			Prêts aux personnes physiques agissant pour leurs besoins professionnels et aux personnes morales ayant une activité industrielle, commerciale, artisanale, agricole ou professionnelle non commerciale			Seuils de l'usure
Prêts d'un montant supérieur à 6 000 euros			10,21%			Découverts en compte (1)			13,37%
<i>(1) Ces taux ne comprennent pas les éventuelles commissions sur le plus fort découvert du mois</i>									
Taux des marchés monétaires et obligataires									
									
									
Taux de change (dernier cours fin de mois)									
EURO/USD (Etats-Unis)	1,3607	EURO/ZAR (Afrique du sud)	14,2516	EURO/SRD (Surinam)	4,4986				
EURO/JPY (Japon)	138,3600	EURO/BWP (Botswana)	11,9266	EURO/Ang (Ant. Néerl.)	2,4401				
EURO/CAD (Canada)	1,4745	EURO/SCR (Seychelles)	16,4800	EURO/DOP (Rép. Dom.)	59,0129				
EURO/GBP (Grande-Bretagne)	0,8131	EURO/MUR (Maurice)	41,1688	EURO/BBD (La Barbade)	2,7264				
EURO/SGD (Singapour)	1,7059	EURO/BRL (Brésil)	3,0315	EURO/TTD (Trinité et Tobago)	8,7981				
EURO/HKD (Hong-Kong)	10,5491	EURO/VEF (Vénézuela)	8,5774	EURO/XPF (COM Pacifique)	119,33170				
EURO/MGA (Madagascar)	3305,7597	EURO/XCD (Dominique)	3,6806	EURO/FC (Comores)	491,96775				
Evolution de l'euro sur 12 mois (dernier cours fin de mois)									
									
Taux de conversion irrévocable pour les 17 pays de la zone euro									
1 EURO =	40,3399 BEF	6,55957 FRF	40,3399 LUF	200,482 PTE	15,6466 EEK				
	1,95583 DEM	0,787564 IEP	2,20371 NLG	5,94573 FIM					
	166,386 ESP	1936,27 ITL	13,7603 ATS	340,750 GRD					
	239,640 SIT	0,585274 CYP	0,429300 MTL	30,1260 SKK					